

Fiche Intendance 2025/2026

Classe :

Date d'entrée :

NOM de l'élève (en majuscule)

Prénoms :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance :

Département de naissance :

Classe en 2024/2025 :

L'élève sera-t-il boursier pour l'année 2025/2026 : ☐ oui ☐ non ☐ demande en cours

☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

☐ Interne

RESPONSABLE FINANCIER (paie les frais de scolarité)

NOM :

Prénom :

Lien de parenté : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Aide sociale à l'Enfance

☐ Autre membre de la famille (à préciser) :

☐ Autre

Mail (obligatoire) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

N° Domicile : _____ N° Portable : _____

RESPONSABLE QUI PERÇOIT LA BOURSE (si différent du responsable financier) :

NOM :

Prénom :

Lien de parenté :

Adresse/mail :

Les responsables légaux soussignés certifient l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Il s'engage en outre à :

- Aviser immédiatement l'établissement de tout changement de situation (adresse, domiciliation bancaire)
- Régler les frais de scolarité dans les délais réglementaires
- **Ne pas retirer** ses enfants de la demi-pension ou de l'internat **en cours de période** (sauf cas de force majeure).

A _____

Le _____

Signatures des responsables légaux avec la
mention « lu et Approuvé »

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)

Pour les élèves de secondes (et les nouveaux élèves), joindre **OBLIGATOIREMENT** un RIB.

Pour les élèves de premières et terminales, joindre un RIB **UNIQUEMENT** si celui de l'année scolaire précédente à changer.

Le RIB est nécessaire pour :

- Le versement des bourses nationales en fin de période, pour le responsable qui les perçoit.
- Le reversement d'un trop perçu consécutif à une remise d'ordre, pour le responsable financier.

Pour le versement de la bourse, le RIB doit **impérativement** être au même nom que celui qui effectue la demande de bourse.

Contact : demipensionjh@ac-amiens.fr